

## BTSa Productions Horticoles

Niveau 5 Cadre européen des certifications

Code RNCP : 15613

Public concerné	<p>Etudiant sous statut :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Formation continue</li> <li>➤ En contrat de professionnalisation</li> </ul>
Conditions et délai d'accès	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Satisfaire à un entretien avant l'entrée en formation et à un test de positionnement.</li> <li>➤ Fournir un CV, une lettre de motivation et les diplômes</li> <li>➤ Être éligible au dispositif « Qualif emploi » Conseil régional de Bretagne</li> <li>➤ Inscription de janvier à septembre pour la prochaine rentrée de septembre.</li> </ul>
Prérequis et aptitudes	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Etre agé de plus de 18 ans</li> <li>➤ Avoir quitté la formation initiale depuis plus d'un an</li> <li>➤ Etre titulaire d'un niveau IV minimum ou justifier d'au moins 24 mois d'activité professionnelle à temps plein</li> <li>➤ Justifier d'une année d'activité professionnelle</li> <li>➤ Observer un délai d'interruption de deux années entre deux formations financées par le Conseil Régional de Bretagne</li> <li>➤ Avoir un réel intérêt pour le végétal et la production horticole.</li> <li>➤ Apprécier le travail en équipe (écouter, conseiller, organiser le travail, diriger...)</li> <li>➤ Etre mobile</li> <li>➤ Avoir de bonnes aptitudes pour les travaux physiques</li> <li>➤ Avoir des aptitudes relationnelles et de communication</li> <li>➤ Etre curieux et ouvert aux nouvelles technologies</li> <li>➤ Avoir une capacité de travail personnel et d'autonomie</li> <li>➤ Si le/la candidat(e) est titulaire d'un diplôme de niveau 6 ou supérieur, possibilité d'aménagement de parcours (<a href="#">Nous consulter</a>)</li> </ul>
Objectifs	<p>Le titulaire du BTSa Productions horticoles est un spécialiste de l'ensemble des étapes nécessaire à la production, à la récolte et à la commercialisation des produits de la filière horticole, maraîchère ou pépinière. Il met en place un plan de production, assure le suivi des cultures pour atteindre les objectifs définis (qualité, rendement, etc.), tout en respectant l'environnement. Il organise la récolte, le conditionnement et le stockage de la production.</p>
Durée de la formation	<p><b>1225 heures de formation sur 10 mois</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 25 semaines à la MFR</li> <li>➤ 10 semaines en entreprise</li> </ul>
Contenus et compétences	<p><b>Modules d'enseignement général communs à tous les BTSa</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M21 Organisation économique, sociale et juridique</li> <li>• M22 Technique d'expression, de communication, d'animation et de documentation</li> <li>• M23 Langue vivante</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• M41 Traitement de données</li> <li>• M42 Technologie de l'information et du multimédia</li> </ul> <p><b>Modules spécifiques au BTSA Productions Horticoles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M51 Marchés, filières et territoires</li> <li>• M52 Pilotage de l'entreprise horticole</li> <li>• M53 Fonctionnement des agrosystèmes horticoles</li> <li>• M54 Conduite d'expérimentation</li> <li>• M55 Conduite de processus de productions horticoles</li> <li>• M56 Génie des équipements horticoles</li> <li>• M57 Organisation du travail et gestion des ressources humaines</li> </ul>
Types d'entreprises d'accueil	Maraicher-légumes et fraises, horticulteurs-fleurs, ou feuillages coupés, plantes en pot ou à massifs, bulbes, plantes aromatiques et médicinales, arboriculteur -fruits, pépinière-végétaux d'ornement, fruitiers ou forestiers, stations d'expérimentation, collectivités, structures en conseils et développement...
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Evaluations diagnostiques, formatives tout au long du cycle de formation et évaluations certificatives (Contrôles en Cours de Formation - 50% - et épreuve terminale – 50%).</li> <li>➤ Pas de validation par bloc de compétences</li> </ul>
Modalités pédagogiques	<p><b>La pédagogie de l'alternance en MFR</b> s'appuie sur la pratique du métier en entreprise qui est réinvestie dans les séances de cours à la MFR et permet à nouveau de se réinterroger en situation professionnelle. Réalisation de chantiers écoles chez différents partenaires. Visites d'exploitations en lien avec la filière horticole. Conduite de projets.</p> <p><b>Moyens pédagogiques :</b> Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs, salles informatiques. Plateaux techniques avec matériel et outillage pour les travaux pratiques Serres de productions et de multiplications.</p> <p>Parc arboré de 6 hectares. Partenariats avec des professionnels acteurs de la filière horticole.</p>
Les +	<p>Les stagiaires de la formation continue bénéficient :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ d'une Formation Gestes et postures</li> <li>➤ d'une Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST)</li> <li>➤ d'une Formation à la conduite d'engins agricoles</li> <li>➤ d'un accompagnement individualisé</li> </ul>
Poursuites d'études envisageables	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Autre BTSa (Technico-commercial « Jardin et végétaux d'ornement »)</li> <li>➤ Licence professionnelle</li> <li>➤ Certificats de spécialisation</li> <li>➤ Ecole d'ingénieur</li> </ul>
Tarifs	Il n'y a pas de frais pédagogiques. Ils sont pris en charge par le dispositif « Qualif emploi » du Conseil régional de Bretagne ou par Transition Pro le cas échéant.

	Reste à charge le coût de la demi-pension
Lieu	<b>MFR RENNES SAINT GREGOIRE</b> 14, Les Rabinardières 35760 SAINT GREGOIRE  Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap. ( <a href="#">Nous consulter</a> ).
Responsable de l'action de formation	Mme Agnès VASSEUR-ROBERT